



# DEMANDE D'ENREGISTREMENT ENVIRONNEMENTALE

Commune de Dunkerque  
*Département du Nord (59)*



**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE UP BPE AU TITRE DE LA  
RUBRIQUE 2518-A DE LA NOMENCLATURE ICPE**

**DEMANDE DE DECLARATION D'UN FORAGE AU TITRE DE LA RUBRIQUE  
1.1.1.0 DE LA NOMENCLATURE IOTA**

## **ETUDE DES INCIDENCES NOTABLES SUR L'ENVIRONNEMENT**

*Dossier réalisé en collaboration avec*



EE-LM / R1040– janvier 2024



### Incidences notables sur l'environnement

**Sensibilité environnementale en fonction de la localisation de votre projet**

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement. Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante :  
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/linformation-environnementale#>

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	La ZNIEFF 1 la plus proche correspond à la « Dune du Clipon » situé à environ 2 km au nord-ouest. La ZNIEFF 2 la plus proche correspond à "Les moeres et la partie est de la plaine maritime flamande" situé à ~ 3,5 km au sud-est.
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Dunkerque est bordé par la mer du Nord ; pas de contrainte car le môle 3 est une surface artificialisée.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Plan de prévention du bruit dans l'environnement de la Communauté urbaine de Dunkerque approuvé le 30/06/2022. Le secteur du môle 3 est exposé aux bruits routiers issus de la Chaussée des Darses.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	Présence d'un périmètre de protection de monument historique « Formes de radoub n°3 et 5 et usine de pompage » sur la partie Nord du Môle 3.

**Incidences notables sur l'environnement**

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		<p>PPRT de la Zone Industriale-Portuaire (ZIP) de Dunkerque approuvé par arrêté préfectoral du 28/12/2015. Il s'agit d'un PPRT multisite. Les terrains sont principalement situés dans la zone réglementaire de <b>cinétique lente « L »</b>. La partie sud correspondant principalement à l'emplacement de la nouvelle UP est en <b>zone d'autorisation b9</b>, correspondant aux zones d'aléas : surpression faible (Fai). La <b>vocation des zones b</b> est de pouvoir accueillir <b>tout nouvel aménagement ou construction, sauf les ERP</b>.</p> <p>Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de Dunkerque et Bray-Dunes, relatif au risque de submersion marine, a été approuvé par arrêté préfectoral du 21 avril 2022,</p>
Dans un site ou sur des sols pollués ? [Site répertorié dans l'inventaire BASOL]		X	Pas de site CASIAS (BASIAS) ou BASOL sur le môle 3.
Dans une zone de répartition des eaux ? [R.211-71 du code de l'environnement]		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	Alimentation de la CUD par la station de production d'eau de Moulle (Pas-de-Calais) à une trentaine de kilomètres au Sud.
Dans un site inscrit ?		X	

### Incidences notables sur l'environnement

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Si oui, lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000	X		Les trois sites Natura 2000 les plus proches sont : - ZSC n°FR3100474 « Dunes de la plaine maritime flamande » à environ 1,7 km au nord du site, - ZPS n°FR3112006 « Bacs des Flandres » à environ 1,8 km au nord du site, - ZSC n°FR3102002 « Bacs des Flandres » à environ 2,2 km au nord du site.
D'un site classé ?		X	Dunes classées de Flandre Maritime à plus de 5 km à l'Est.

Effets notables que le projet, y compris les éventuels travaux de démolition, est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine
Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement

Incidence potentielle de l'installation	Oui	Non	Non Concerné	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements en eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Présence d'un forage pour l'appoint en eau pour la fabrication de béton. Les eaux de process et de lavage seront recyclées. Le volume prélevé sera d'environ 6000 m <sup>3</sup> /an et non soumis pour les prélèvements à la Loi sur l'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il		X	Cf. § 5 p. 27 des Renseignements administratifs et techniques

**Incidences notables sur l'environnement**

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	Non Concerné	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
	susceptible d'avoir un impact sur un habitat/une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?				
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 6 du présent formulaire ?		X		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X		
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X			Le règlement du PPRT autorise la réalisation des activités projetées (cf. § 5 de la PJ 12).
	Est-il concerné par des risques naturels ?		X		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		X		
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X		
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/ des trafics ?	X			L'installation de traitement de CEMEX Granulats, située au Nord des activités bétons, permettra l'apport des granulats sans transport routier ainsi que la valorisation des retours béton. Les trafics concernant ces deux thématiques seront ainsi réduits autant que possible.
	Est-il source de bruit ?	X			Aucune habitation n'est présente sur les môles ou dans un rayon de 600m autour du site (pas de zones à émergence réglementée).  <i>Réalisation de mesures de contrôle des niveaux sonores dans l'environnement ; cf. art. 52 de la PJ 6 et localisation sur la Figure 8.</i>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X			

**Incidences notables sur l'environnement**

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	Non Concerné	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des odeurs ?		X		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X		
	Engendre-t-il des vibrations ?		X		
	Est-il concerné par des vibrations ?		X		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		X		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X		
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X			L'envol de poussières lié aux activités est faible et sans impact significatif. Cf. respect des prescriptions de la PJ 6, articles 42 à 48. <i>Réalisation de mesures de retombées de poussières par la méthode des plaquettes de dépôt ; cf. art. 58 de la PJ 6 et localisation sur la Figure 8.</i>
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X			Seules des eaux pluviales non polluées pourront être rejetées dans le milieu naturel constitué par l'eau des darses entourant le môle.
	Engendre-t-il des effluents ?	X			Les eaux usées sanitaires sont traitées par un dispositif d'assainissement autonome présent au niveau de l'installation de traitement de CEMEX Granulats au Nord.  Les eaux pluviales ruisselant sur les voies de circulation et les stocks et les eaux de lavage seront recyclées dans la production de béton à l'aide des différents bassins présents sur l'installation.
<b>Déchets</b>	Engendre-t-il la production de déchets dangereux, inertes, dangereux ?	X			Le site générera peu de déchets et ils sont gérés selon la réglementation en vigueur et éliminés selon des filières agréées.
<b>Patrimoine/ Cadre de vie/ Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologie et paysager ?		X		

### Incidences notables sur l'environnement

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	Non Concerné	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?		X		

Cumul avec d'autres activités			
	Oui	Non	Si oui, décrivez lesquelles :
Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ? Si oui, décrivez lesquelles		X	L'installation de traitement de CEMEX Granulats située à proximité permet de réduire les transports liés à l'apport de granulats et à la valorisation des retours de béton (recyclage grâce à un groupe mobile). Les projets ICPE à l'enquête publique ont été consultés sur les années 2022 et 2023. Le plus proche concerne le projet de la société RUBIS TERMINAL DUNKERQUE en vue d'obtenir l'autorisation concernant un projet de stockage d'huiles alimentaires usagées et de résidus de l'agriculture sur le môle 5 : pas d'effet de cumul avec les activités de l'UP BPE.

Incidence transfrontalière			
	Oui	Non	Si oui, décrivez lesquelles :
Les incidences de l'installation, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ? Si oui, décrivez lesquelles		X	

Mesures d'évitement et de réduction	
Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les probables effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments)	Cf. détails dans la P.J. n° 6.